

Bulletin d'inscription

A découper et retourner à l'ARPA
1 Allée Abel Boyer, 31770 Colomiers

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____ Tél. pro.: _____

Tél. portable : _____

Courriel (en capitales) : _____

Faites-vous partie d'un chœur ? Oui Non
Lequel ?

Etes-vous chef de chœur ? Oui Non

Vous êtes :

 Soprano Mezzo Alto Contre-ténor Ténor Baryton Basse

Vous souhaitez suivre une/des formation(s) :

 dans le cadre de vos loisirs

 dans le cadre de votre formation professionnelle continue, dans ce cas, il s'agit :
 d'un financement personnel
 d'un financement par votre employeur

Nom et adresse de votre employeur : _____

TARIFS

Stage(s) choisi(s)	Tarif plein	Tarif réduit	Nbre	Total	Tarif FP ²
L'APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE PAR LA PRATIQUE COLLECTIVE	Voir FP		_____	€	
LA VOIX DU MOMENT	35 €		_____	€	
RÉENCHANTER L'ÉCRIT ³	75 €	60 €	_____	€	
MUSIQUE ET GRAPHISMES	60 €		_____	€	
CHANTS ET ROMANCES SÉFARADES ³	75 €	60 €	_____	€	
CHANTER AVEC LA PAILLE	60 €		_____	€	
VOUS AVEZ DIT BELTING ?	60 €		_____	€	
L'ÉCRIT ET L'ORAL (ou l'inverse)	60 €		_____	€	
MUSIQUE ANCIENNE, PAS SI LOIN !!!	75 €		_____	€	

Adhésion individuelle obligatoire (saison 17/18) = 15 €
Adhésion collective obligatoire (chœurs / structures) = 60 €

Je joins chèque(s) bancaire(s) (maximum 3) à l'ordre de l'ARPA correspondant au montant total.

Je déclare avoir pris connaissance des modalités de participation et du règlement décrit sur www.arpamip.org ou qui m'a été envoyé par courrier à ma demande et accepte de m'y conformer.

J'autorise l'ARPA à utiliser, pour sa communication, les éventuelles photos et/ou vidéos prises de moi, ou dans lesquelles j'apparais, pendant les stages.

J'accepte que mon contact soit diffusé auprès des stagiaires pour faciliter l'organisation et le co-voiturage.

Le : _____ à : _____

Signature obligatoire :

SOUS/TOTAL PÉDAGOGIQUE		
ADHÉSION OBLIGATOIRE (cf.ci-dessous)		
TOTAL GÉNÉRAL		

² Vous avez la possibilité de faire prendre en charge vos stages par votre OPCA ou votre employeur.

Dans ce cas, pour les tarifs Formation Professionnelle, veuillez nous consulter.

³ Ces 2 stages sont en partenariat avec le COMDT : les stagiaires adhérents de l'ARPA sont exemptés de l'adhésion au COMDT.